



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL GREZOLLES

31 mai 2024

Présents : Françoise CLEMENT, Sigismond ROZANSKI, Olivier MOREAU, Louis AYNES, Françoise ROCHE, Jean-François CARTON, Claire CLEMENT, Laure GARRIVIER, Jacqueline JABBOUR

Pouvoir : Audrey PEURIERE a donné pouvoir à Françoise CLEMENT

Absente : Valérie HUBEAU

Votants : 10 **Majorité absolue :** 6

Secrétaire de séance : Sigismond ROZANSKI

En amont de la réunion du conseil municipal, Madame Corine GAYTE, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable (CCVAI) présente le rapport d'activité de la CCVAI.

1. Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2024

Il a été transmis en amont aux conseillers municipaux. Devant l'absence de remarques, le PV est validé à l'unanimité et co-signé par le Maire et le secrétaire de la séance du 5 avril 2024.

2. Formalités

2.1. Prime de Pouvoir d'Achat Exceptionnelle

Le principe de l'octroi d'une Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle aux salariés communaux, suite au décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023, a été validé lors du conseil municipal du 5 avril 2024.

La saisine correspondante a été inscrite au CST du 16/05/2024.

Nous avons reçu ce jour un avis favorable du CST.

Délibération : Suite à cet avis favorable, les Conseillers Municipaux délibèrent à l'unanimité (10 voix pour) en faveur du versement de cette prime aux 4 salariés communaux comme annoncé le 5 avril 2024.

Les arrêtés correspondants seront pris par Madame le Maire pour un versement de la prime avant le 30 juin 2024.

2.2. Diagnostics

2 diagnostics ont été réalisés :

- amiante et plomb avant travaux pour la maison GAY (futur multiservices), par l'entreprise COEF SARL (640,00 € HT)

- diagnostic pour location Café de Grézolles (333,33 € HT)

2.3. Conformité incendie

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité le devis proposé par la SAUR pour le contrôle obligatoire des 9 poteaux d'incendie.

Délibération : les Conseillers municipaux approuvent à l'unanimité (10 voix pour) le devis de la SAUR pour le contrôle de 9 Poteaux d'Incendie pour un montant de 445,50€ HT (534,60€ TTC)

2.4. Maison du CCAS : information

Le géomètre a transmis les documents officiels pour les modifications concernant la parcelle AA59. Nous restons dans l'attente de la numérotation officielle des nouvelles parcelles ainsi déterminées.

Conformément au vote des membres du CCAS, la maison a été mise en vente et attribuée à Madame Lydie CARTERON au prix de 42 000,00 €, clôture côté château et frais de notaires à la charge de l'acheteur.

Les membres du CCAS ne souhaitent pas accorder un bail précaire locatif dans l'attente de la signature de la vente.

2.5. Multiservices

Le projet de texte de la Convention Opérationnelle entre EPORA, la CCVAI et la commune de Grézolles a été adressée en amont aux Conseillers Municipaux.

Cette convention a été validée par EPORA.

Délibération : Les Conseillers Municipaux délibèrent et approuvent cette convention à l'unanimité (10 voix pour).

Un RDV EPORA/architecte/Commune de Grézolles est programmé pour le jeudi 13 juin à 9h.

2.6. Loyers non réglés

Le locataire du F4 situé 66 rue de la Cure est en défaut de paiement (Il manque les loyers d'avril et mai 2024.)

Délibération : Les conseillers municipaux délibèrent et demandent à l'unanimité (10 voix pour) d'engager la procédure de commandement de paiement par huissier et si nécessaire la procédure d'expulsion, conformément à l'article 12 du contrat de location signé le 9 janvier 2024.

2.7. Compostage collectif

Monsieur Sébastien MAJONCHI est venu en mairie le jeudi 23 mai 2024 pour dérouler le planning de la mise en place du compostage collectif.

Délibération : Les Conseillers Municipaux valident à l'unanimité (10 voix pour) l'implantation du compostage Place du Château, près des PAV.

Planning proposé aux Grézollois(es) avec une communication via des flyers déposés dans les boîtes aux lettres :

-Jeudi 13 juin 2024 : information par porte à porte par Monsieur MAJONCHI

-Jeudi 20 juin 2024 : réunion publique à 20h

-Vendredi 28 juin 2024 : inauguration du composteur collectif à 18h30

Un référent volontaire sera en contact avec la CCVAI.

3. Travaux

3.1. Eglise

Les travaux du beffroi sont terminés avec un ajout de travaux par rapport au devis initial. La réparation de l'escalier et les blocs de sécurité sont commandés.

L'avenant à la convention de souscription volontaire via GASPAS a été signé par Madame ARSAC, présidente de GASPAS, la commune de Grézolles et la Fondation du Patrimoine. Le dépliant pour « appels aux dons » a été revisité.

Il a été demandé à la Fondation du Patrimoine une mise à jour du dossier Grézolles sur son site.

Il conviendra de lancer une nouvelle campagne d'appel aux dons.

3.2. Murs du Château

Monsieur Chevalier a été contacté pour la mise à jour de son devis. Les travaux sont prévus pour septembre 2024.

3.3. Implantation de Leds dans les bâtiments communaux

Les travaux sont prévus pour juillet 2024 (vacances scolaires)

3.4. Café de Grézolles

Un lave-vaisselle professionnel a été commandé auprès de l'entreprise MAYERE à Saint-Polgues. Des travaux d'aménagement du coin plonge seront réalisés.

Devis : 3 160,00 € HT (3 792,00 € TTC)

3.5. Adressage

Les panneaux de rues et numéros de maisons manquants ont été commandés auprès de l'entreprise Signaux GIROD.

3.6. Infos financières

Aides du Département de la Loire :

- L'enveloppe de solidarité 2024 : notre dossier passera en commission en septembre 2024 avec une attribution du montant maximal : 7 000 €

- Voirie 2024 : la commission devrait nous octroyer 10 000 € (50% du montant de travaux HT proposé)

4. Questions diverses

4.1. Les opticiens mobiles :

Madame VALLAS tiendra une nouvelle permanence en mairie le mardi 11 juin à partir de 9h.

4.2. Règlement garderie et service de restauration scolaire

Une réunion élus/personnels s'est tenue le 29 mai à Souternon.

Les règlements seront réajustés en fonction des remarques de chacun.

Ils seront transmis aux familles fin juin 2024 puis fin août 2024, avant la rentrée scolaire 2024/2025 afin de permettre les inscriptions sur E-Neos.

4.3. Ramassage des ordures ménagères

En raison du Critérium du Dauphiné le mercredi 5 juin 2024, la collecte des Ordures Ménagères est modifiée : le ramassage sera le 3 juin avec une sortie des poubelles le dimanche 2 juin.

4.4. Critérium du Dauphiné

Epreuve contre la Montre Saint-Germain-Laval/Neulise mercredi 5 juin 2024

Accès aux paddock des équipes : 10h

1^{er} départ de l'épreuve : 13h30

Des routes seront fermées dès 7h (cf plans).

4.5. Invitation de Monsieur Henri BARTHOLIN

L'information est faite aux conseillers via l'affiche laissée en mairie par Monsieur BARTHOLIN.

4.6. Elections Européennes

Rappel des tours de rôles dans le bureau de vote :

De 8h à 10h30	-Jacqueline JABBOUR -Laure GARRIVIER -Françoise CLEMENT
De 10h30 à 13h	-Jean-François CARTON -Louis AYNES -Audrey PEURIERE
De 13h à 16h30	-Valérie HUBEAU -Françoise CLEMENT -Olivier MOREAU
De 16h30 à 18h	-Sigismond ROZANSKI -Françoise ROCHE -Claire CLEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.